



Service pénitentiaire d'insertion et de probation d'Indre et loire (SPIP 37)

SECURITE

PREVENTION

Service déconcentré de l'administration pénitentiaire rattaché à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Centre-Est – Dijon, le SPIP d'Indre et loire intervient dans le cadre du service public pénitentiaire. Conformément à la loi n° 2009-1436 du 24 novembre 2009 pénitentiaire, il participe à l'exécution des décisions et sentences pénales, au maintien de la sécurité publique et s'organise de manière à lutter efficacement contre la récidive en favorisant la réinsertion des personnes. Le service est compétent sur le ressort de la circonscription judiciaire de Tours et la maison d'arrêt de Tours (art A.44 du code de procédure pénale).

Afin de prévenir la récidive, les attributions de ces services se déclinent autour de trois axes : l'évaluation, le suivi et le contrôle des personnes ; l'aide à la décision judiciaire dans un souci d'individualisation ; l'insertion des personnes placées sous-main de justice avec le concours des partenaires institutionnels, des collectivités territoriales et du secteur associatif.

Le service assure le suivi d'une moyenne de 1 500 personnes, dont 200 écrouées et hébergées à la maison d'arrêt de Tours. Plus d'une centaine d'entre elles sont condamnées pour des faits de violences faites aux femmes.

En charge de personnes condamnées pour des faits de violences faites aux femmes, le SPIP s'inscrit dans la politique départementale de lutte par :

Des actions en direction des personnels

- la promotion de la formation CIDFF
- la promotion des formations internes pénitentiaires sur cette thématique
- la nomination de deux conseillers pénitentiaires référents de la thématique, susceptibles d'intervenir dans les manifestations locales ou départementales

Des actions en direction des publics suivis par le SPIP :

- la mise à disposition des plaquettes de communication nationale en salle d'attente SPIP
- l'orientation des condamnés pour des faits de violence conjugale sur la consultation spécialisée ATHOBA
- l'intégration de la thématique égalité hommes / femmes dans les modules citoyenneté mis en œuvre en milieu ouvert